

taires oublieux de ton génie, et ennemis, quoi qu'ils en disent, de la liberté ! — Salut à toi, de ma part aussi. Dieu soit béni qui m'a permis d'aller là-bas ! Dieu soit béni qui me ramène ici !... ”

LES CANONISATIONS

IL n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler, à l'entrée de l'année nouvelle, que le catalogue des causes des saints, publié en 1909, comprend 321 causes dont 24 sont en voie d'arriver à la canonisation et 297 en voie d'arriver à la béatification. Sur ces dernières : 31 sont des causes de martyrs ; 173 tendent à conférer le titre de bienheureux et 93 tendent à être introduites.—Les 47 causes de membres du clergé séculier se répartissent ainsi : celle d'un Pape, Pie IX :—celles de 3 archevêques ;—celles de 16 évêques ;—celles de 26 prêtres. Des 139 causes de membres du clergé séculier, 49 appartiennent à l'Ordre des Frères Mineurs ;—34 à celui des Capucins ;—34 à la Compagnie de Jésus ;—15 à l'Ordre des Frères Prêcheurs.— Viennent ensuite 13 causes de laïques, hommes ou femmes ; 2 causes d'ermites, dont un est français (diocèse de Saint-Dié).

AUX PRIÈRES

Le Rév. Père Philipps, des Pères de Marie, décédé à Dorval ;
M. l'abbé G. Grenier, décédé au Connecticut ;
Soeur Marie Thomas de Jésus, des Soeurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine ;
Soeur Saint-Eucher (Geneviève Thériault), de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal ;
M. Pierre Drapeau, décédé à Kamouraska.